

LA MOTIVATION DE LA PEINE

Colloque organisé par le Master 2 Droit pénal et sciences criminelles de l'Université Clermont Auvergne, sous la direction scientifique du Professeur Farah Safi

**VENDREDI 20 MAI 2022 | AMPHITHÉÂTRE
BARTIN, ÉCOLE DE DROIT DE CLERMONT**



PROGRAMME

.....

9h30 : Accueil et propos introductifs

10h00 : La motivation entre mythe et réalité, **M. BRENAUT**, Professeur à l'université de Bordeaux

10h20 : La motivation en droit comparé, **M. NICOLAS**, Maître de conférences à l'université Clermont Auvergne

10h40 : Pause ☕

11h00 : Table ronde (Modérateur : **M. BRENAUT**, Professeur à l'université de Bordeaux)

La motivation au concret : le magistrat face à l'obligation de motivation

E. MAILLAUD, Procureur de la République ; **S. TALENTI**, Président de la Cour d'assises du Puy-de-Dôme ; **A. DAVID**, Première Vice-Présidente au tribunal judiciaire de Clermont-Ferrand ; **J. BEYLARD-OZEROFF**, Première Vice-Présidente en charge du pôle de l'application des peines.

12h15 - 14h00 : Pause midi 🍴

14h00 : Faut-il penser une motivation spécialisée ? L'exemple du mineur, **Ph. BONFILS**, Professeur à Aix-Marseille Université

14h20 : La motivation des sanctions para-pénales, **E. RASCHEL**, Professeur à l'université Clermont Auvergne

14h40 : Pause ☕

15h00 : Faut-il motiver après la peine ? , **F. SAFI**, Professeur à l'université Clermont Auvergne

15h20 : Le contrôle de la Cour de cassation sur la motivation des peines, **E. BONIS**, Professeur à l'université de Bordeaux

15h40 : Rapport de synthèse, **P. CONTE**, Professeur à l'université Panthéon-Assas, Paris 2